

# Règlement du Working Test

## Retriever Club Suisse



### 1. Objectif

Un Working Test (WT) est un test qui a pour but de vérifier les qualités de travail des différentes races de retrievers pour leur travail initial après le tir, sans utiliser de gibier.

### 2. Appel d'offres

Un WT doit être organisé par une ou plusieurs personnes ayant de l'expérience dans le travail de chasse au retriever (chef d'organisation). Chaque chien doit autant que possible avoir les mêmes chances.

L'inscription peut se faire sur le site du RCS Online. En s'inscrivant, les maîtres-chiens s'engagent à reconnaître et à respecter le présent règlement d'examen.

La Commission de Chasse approuve le directeur de l'examen et les autres juges. Le directeur de l'examen est responsable du bon déroulement de l'examen. Les juges suivants sont autorisés à organiser des Working Tests : les juges de Working Tests élus par le RCS, les juges de Travail au gibier sauvage et les juges de Travail de Chasse. Les juges étrangers autorisés aux examens internationaux de Travail pour Retriever selon la FCI et les juges autorisés aux Working Tests dans leur pays.

Dans le cadre de l'examen, les organisateurs et les juges d'un WT tentent de simuler des situations d'une journée de chasse. Ils doivent également veiller à ce que les tâches soient conçues de manière à encourager un bon travail de chasse et à ne pas gêner les chiens dans leur marquage et leurs prédispositions naturelles. Il est essentiel d'en tenir compte lors de l'installation des tireurs et des lanceurs factices.

Les organisateurs et les juges doivent veiller à la sécurité des chiens et ne doivent pas leur demander de franchir des obstacles dangereux.

### **3. Droits et obligations d'un organisateur**

Passation de commande :

Les épreuves de travail soumises à ce règlement sont des épreuves du RCS.

La planification et la réalisation d'un test de travail peuvent être déléguées par la Commission de chasse à des membres d'associations ou à des groupes régionaux.

Modalités de facturation :

Les Working Tests doivent être réglés par les organisateurs au plus tard 60 jours après leur réalisation et au plus tard à la fin de l'année, conformément au règlement des frais du RCS en vigueur au moment de l'événement.

Toutes les contributions de sponsoring (soutien financier ou don en nature) doivent être déclarées dans les comptes.

Les contributions de sponsoring ne peuvent être utilisées qu'au profit de l'événement concerné.

L'utilisation privée des contributions des sponsors (soutien financier ou don en nature) n'est pas autorisée.

### **4. Autres dispositions**

#### **4.1 Limitations WT-Start**

Pour les épreuves qui ont lieu à des jours différents le même week-end, le directeur de l'examen peut commencer s'il n'est ni juge, ni directeur d'examen, ni directeur d'organisation le jour de l'examen.

Les organisateurs d'un test de travail peuvent commencer un jour d'examen, à condition qu'une autre personne de l'équipe d'organisation publiée prenne la direction ce jour-là.

#### **4.2 Jugement des proches**

Le jugement des membres de la famille/partenaires ou des personnes vivant sous le même toit n'est autorisé qu'avec l'intervention d'un deuxième juge.

En cas de désaccord dans l'évaluation, c'est la note du juge qui compte, qui n'est pas liée au participant.

### **5. Admission et exigences pour les maîtres-chiens**

Tout chien de chasse du groupe 8 de la FCI (chiens d'importation – chiens de chasse – chiens d'eau) inscrit au livre généalogique suisse (SKG) ou dans un livre généalogique reconnu par la FCI (pour chiens étrangers) et âgé d'au moins 12 mois le jour de l'examen, peut participer aux Working Tests. Les femelles qui ont chaud ne sont pas admises à l'examen.

La déclaration d'un chien donne lieu au paiement de la somme nominale, même si le chien en question ne se présente pas à l'examen, à moins que le chien ne soit

à la date limite fixée pour l'enregistrement ou pour les chiens gravement malades ou blessés et pour les chiennes en chaleur. Après la date limite de l'enregistrement, la Commission de chasse exige un certificat vétérinaire.

Les cahiers de performances doivent être remis avant le début de l'examen. Tous les résultats de l'examen sont consignés dans le cahier de performances. Les inscriptions des participants étrangers se font selon les instructions de leur club de race. En cas de doute, les règlements du pays dans lequel le chien est inscrit au livre généalogique s'appliquent. Si aucun cahier de performances n'est présenté, le départ a lieu dans la classe débutant, sauf si la qualification pour une classe supérieure peut être démontrée séparément (par exemple un certificat). Aucune inscription ne sera faite dans les cahiers de performances remis ultérieurement.

Le chien doit être clairement identifié par une puce qui correspond à la plaque généalogique ou au carnet international de vaccination. Le maître du chien doit également être en possession d'une assurance responsabilité civile pour les propriétaires de chiens.

## 6. Réalisation d'un WT

- a) La décision des juges est irréfutable. Les participants ne doivent pas contester ouvertement la décision des juges, ni critiquer l'hôte, le terrain ou les assistants.
- b) Les organisateurs ont le pouvoir d'exclure des chiens de la compétition et/ou de refuser une inscription.
- c) L'organisation peut limiter le nombre de participants à un WT, la date de réception de la notification étant déterminante pour l'acceptation.
- d) Tous les maîtres-chiens doivent se conformer aux instructions des juges. Les juges ont le droit d'exclure d'un WT tout chien dont le maître-chiens ne suit pas ses instructions ou gêne délibérément un autre concurrent ou son chien.
- e) Aucune personne participant à un WT ne doit autoriser une chienne en marche à se trouver sur le terrain d'épreuve d'un WT.
- f) Un WT peut être effectué pour les chiens « débutants », « novices », « ouverts » et seniors. Les tests d'entrée sont effectués par le RCS à l'occasion d'un WTS.
- g) Des tests de travail en équipe peuvent également être effectués. Les équipes peuvent comprendre jusqu'à quatre sections. Le test de travail en équipe peut être organisé pour des équipes de la même classe ou pour des équipes de classes différentes. Ceci doit être indiqué dans l'appel d'offres. Lors d'une compétition par équipe, chaque maître canin ne peut conduire qu'un seul chien dans la même équipe.
- h) Des « Mocktrials » peuvent également être effectués. Ceux-ci sont en principe également soumis au « Règlement pour les tests de travail ». Les dispositions dérogatoires ou complémentaires à ce règlement sont réglementées dans le « Ajout au règlement pour les tests de travail pour la réalisation de Mock-Trials ».
- i) Aucun chien ne doit porter un collier pendant le travail, même dans le « débutant » Classe
- j) Aucun maître canin n'a le droit de punir ou de maltraiter un chien dans le cadre d'un WT. Un tel comportement sera puni (à la discrétion du juge) par l'exclusion.

## 7. Le jugement

- a) Si le maître-chien se présente au juge avec un chien en laisse, celui-ci lui explique à quoi s'attendre. Les juges doivent s'assurer que les spectateurs restent à une distance raisonnable des chiens qui travaillent.
- b) Les juges doivent définir les tâches de manière à ce que les conditions extérieures soient aussi favorables que possible aux chiens dans leur travail. Ils reconnaîtront en particulier les performances des chiens qui travaillent efficacement avec le moins d'influence possible de la part du maître canin et qui leur plaisent le plus du point de vue d'une journée de chasse normale.
- c) Un bon marquage (marking), ainsi qu'une prise rapide (pick up) et un retour rapide (return) sont les caractéristiques les plus importantes de toutes les races de Retriever. Lors de la prise et du retour avec le mannequin, les juges ne sous-estimeront pas trop un chien qui pose son mannequin pour améliorer l'adhérence, mais cela ne doit pas être confondu avec un apport négligent. Les chiens avec un bon marquage et une bonne initiative devraient être mieux notés que ceux qui ont besoin d'être formés à leur mannequin.
- d) Un chien qui a commis une erreur d'élimination ou une erreur conduisant à zéro ne peut pas être classé.
- e) Chaque tâche est notée avec un maximum de 20 points.

## 8. Critères d'évaluation

- a) Au début d'un WT, les juges doivent s'assurer qu'ils ont appelé les bons chiens avec les bons numéros de départ.
- b) Un retriever doit être immobile (stationnaire) et ne peut apporter que sur ordre. De plus, si possible, tous les chiens dans l'eau et lors d'une recherche doivent être fouillés dans une zone définie. Un chien doit marcher tranquillement.
- c) Seuls des mannequins verts standard (500g) sont utilisés lors d'un WT. Les mannequins de lanceurs sont exclus lorsque vous utilisez un mannequin de lanceur.
- d) Lorsqu'un mannequin est lancé et qu'un coup de feu est tiré, le tir doit toujours précéder le tir du mannequin et le tireur ne doit pas se trouver à plus de 35 mètres du mannequin. Si les mannequins ne sont pas disposés de manière visible, le tir peut être effectué à volonté. Dans la mesure du possible, les fusils doivent être préférés aux pistolets.
- e) Un WT devrait comporter au moins quatre, mais idéalement cinq tâches.
- f) La distance d'une récupération ne doit pas dépasser 150 mètres.
- g) **Être évalué positivement** (dans l'ordre suivant le **texte** anglais):
  - Dextérité (contrôle)
  - livraison propre (delivery)
  - Zèle au travail (drive)
  - Marquage naturel (natural marking)
  - bon travail du nez (nez)
  - conduite silencieuse (quiet handling)
  - récupération rapide (speed in gathering retrieve)
  - Style de recherche (style)
- h) **Erreurs graves** (dans l'ordre suivant le texte anglais):
  - mauvaise maniabilité (bad control) et/ou perturbation inutile du terrain (and/or disturbing the ground unnecessarily)
  - mauvaise marche (bad heeling)

- mauvais marquage (bad marking) et/ou mauvaise mémoire (and/or bad memory)
  - dépendance excessive vis-à-vis du conducteur (being overdependent on the handler)
  - comportement agité en position debout, de sorte que le maître doit accorder trop d'attention au chien
  - manipulation bruyante par le maître du chien (noisy handling)
  - récupération négligente (sloppy retrieving)
  - travail lent et/ou peu d'initiative
- i) **Erreurs notées avec zéro points Ordre** selon le **texte** anglais):
- Poursuite du gibier (chasing)
  - Poursuivre la recherche avec le mannequin à la bouche (hunting with dummy in mouth)
  - Changement de mannequins (changing retrieves)
  - Refus de prendre de l'eau (failing to enter water)
  - Refuser de rapporter ou ne pas trouver un mannequin (failing to retrieve)
  - Coup de feu – timidité (gunshyness)
  - hors de contrôle (out of control)
  - Sauter (running in)
  - Winseln (whining)
  - Aboiements (aboiements).
  - Dans le cas d'un tour nul (= 0 point dans une tâche), l'attelage peut également fonctionner sur les autres tâches d'examen si vous le souhaitez.
  -
- j) **Erreurs d'excrétion** (dans l'ordre suivant le texte anglais):
- comportement agressif (comportement agressif),
  - Percer le mannequin (puncturing the dummy)
  - châtiment corporel du chien.
- En cas d'erreur d'éjection, l'attelage ne doit pas mettre fin à l'essai.

## 9. Dépassement de classe

Pour passer d'une classe à la suivante, il faut 2xSG ou 1xV.

Celui qui part pour la première fois en WT avec son chien doit commencer dans la classe débutant. Il n'y a pas d'ascension forcée vers la classe supérieure.

## 10. Pouvoirs de sanction

Un « comportement sportif » est souhaité, c'est-à-dire qu'il n'est pas amical de quitter l'événement avant l'annonce du classement. Si vous avez une raison impérieuse de le faire, veuillez en informer le directeur avant le début de l'examen.

Les mesures inappropriées de son chien seront sanctionnées. Ces incidents doivent être signalés immédiatement au juge et au directeur de l'examen.

Un comportement irrespectueux ou insultant des juges, des organisateurs ou des collaborateurs, y compris sur les médias sociaux, peut entraîner l'exclusion de l'examen et d'autres mesures légales telles que le blocage d'événements du RCS ou la radiation de l'adhésion au RCS.

Il est interdit de tenir le chien avec une laisse de moins de 8 mm de diamètre et sans butée.

L'enregistrement d'une tâche pendant un WT n'est autorisé qu'avec l'accord de l'organisateur, du juge concerné et des personnes qui seront filmées.

## **11. Recours**

Les contestations par le maître d'un chien examiné doivent être présentées oralement ou par écrit au directeur de l'examen dans l'heure. Le contenu de la contestation se limite aux erreurs et erreurs commises par l'organisateur, le directeur de l'examen, les juges et les assistants lors de la préparation et de la conduite de l'examen. Les objections au pouvoir discrétionnaire des juges ne peuvent faire l'objet d'une contestation, sauf s'il s'agit d'un abus manifeste de pouvoir. Une taxe d'opposition de CHF 100 doit être déposée. S'il est fait droit à l'opposition, la taxe d'opposition est remboursée à l'opposant. Le même jour, le directeur de l'examen et deux autres juges qui n'ont pas évalué le chien en question prennent une décision définitive et sans possibilité de poursuite. L'audition du maître canin et du groupe de juges concerné doit être garantie.

La décision est communiquée oralement ou par écrit à l'opposant.

## **12. Dispositions finales**

Le texte rédigé dans la forme masculine du présent règlement s'applique mutatis mutandis à la forme féminine. En cas de doute, le texte allemand fait foi.

Le Règlement de 2021 a été adapté et approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13.04.2024 du RCS à la majorité simple requise des votants présents et entrera en vigueur le 14.04.2024.

Président Retriever Club Suisse

Chef de la Commission de la chasse

Heidrun Keen

Simon Lüscher